



Haute école d'ingénierie et
d'architecture (HEIA) de Fribourg

Auditoire Edouard Gremaud

Workshop **Samedi 16 novembre 2019**

**Le processus de permis de
construire dans le canton de
Fribourg: quelles solutions pour
plus d'efficacité?**



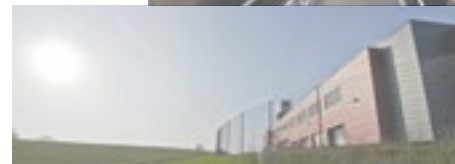
ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

— Direction de l'aménagement du territoire et des constructions **DAEC**
Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion **RUBD**

44

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 08h30 Accueil (café et croissants)
- 09h00 Introduction à la journée (en plénum) avec traduction simultanée
- Jean-François Steiert,**
Conseiller d'Etat, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions
- Daniel Lehmann,**
Préfet du district du Lac
- Giancarla Papi,**
Cheffe du Service des constructions et de l'aménagement
- 10h00 Ateliers: 1^{ère} session (1h)
- 11h15 Ateliers: 2^{ème} session (1h)
- 12h30 Apéritif dînatoire
- 13h45 Ateliers: 3^{ème} session (1h)
- 14h45 Pause-café
- 15h15 Synthèse des ateliers (en plénum) avec traduction simultanée
- Christa Perregaux-Dupasquier,** EspaceSuisse
Rapporteur-euse-s des ateliers
- 15h30 Questions-réponses avec traduction simultanée
- 16h00 Conclusion de la journée
- Jean-François Steiert,**
Conseiller d'Etat, Direction de l'aménagement,
de l'environnement et des constructions
- 16h15 Fin de la manifestation

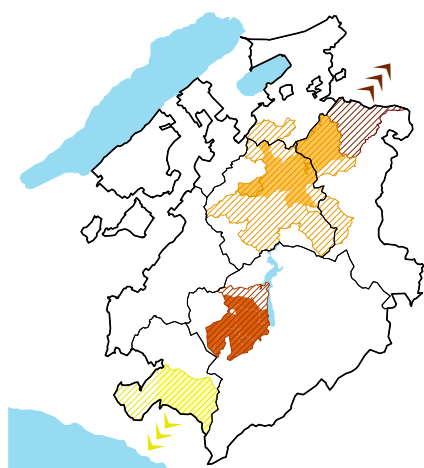


THÈMES PROPOSÉS

Atelier A

Formation et information en relation avec l'aménagement du territoire et les constructions

Face au volume considérable d'informations – souvent complexes et disparates – dont les acteurs/trices du processus de permis de construire doivent tenir compte aujourd'hui pour accomplir efficacement leurs tâches respectives, cet atelier donne l'occasion aux participant-e-s de réfléchir, en partant de la situation existante, à des possibilités d'améliorer l'information mise à disposition, l'accès à cette information ainsi que la formation des mandataires, des communes et des services.



Atelier C

Processus de permis de construire, de la demande préalable à l'octroi du permis de construire

Le processus de traitement des demandes de permis a connu des modifications substantielles ces dernières années, avec l'introduction de nouvelles méthodes de traitement des dossiers par les autorités (2013) ainsi que de la nouvelle application électronique pour le suivi des demandes de permis (FRIAC, juin 2019). Toutefois, les questions des délais de traitement des dossiers, de la teneur des préavis ainsi que l'évolution constante du cadre juridique (modification législative, révision des plans d'aménagement), parmi d'autres, continuent de se poser. Cet atelier donne l'occasion aux participant-e-s de débattre sur les possibilités d'amélioration du processus dans son ensemble, depuis le dépôt des demandes préalables à l'octroi des permis de construire, que ce soit sur le plan des règles de procédure applicables, des modalités de suivi administratif des demandes et de la communication entre les partenaires.

Atelier B

Les règles de constructions cantonales et communales face au défi de la densification et à la complexité grandissante des normes techniques et juridiques

Face à la complexité grandissante des normes techniques et juridiques dans le domaine des constructions d'une part, et aux défis que représente la densification du milieu bâti d'autre part, cet atelier donne l'occasion aux participant-e-s de débattre de la pertinence des règles applicables et sur l'opportunité d'une simplification de la réglementation au niveau fédéral, cantonal et communal, tout en tenant compte des intérêts publics (qualité architecturale, protection du patrimoine, protection de l'environnement au sens large...) et privés qui entrent en jeu dans le cadre de la planification et de la réalisation des projets de construction.



Atelier D

Suivi et contrôle des travaux

Le suivi et le contrôle des travaux par les mandataires et les autorités est une problématique qui suscite depuis longtemps de nombreuses interrogations auprès de l'ensemble des acteurs/trices du processus d'autorisation, que ce soit par rapport à la complexité des conditions techniques accompagnant les permis de construire ou par rapport aux ressources à disposition. Sur la base d'un bilan de la situation actuelle dans ce domaine, faisant ressortir les besoins de contrôle d'un côté et les lacunes du système de l'autre, les participant-e-s à cet atelier pourront identifier des pistes permettant d'améliorer cet aspect fondamental du processus, afin de clarifier les responsabilités, d'optimiser les tâches de chacun des acteurs/trices et de garantir la défense des intérêts publics et privés en jeu.

INSCRIPTIONS

Nous vous invitons à remplir le formulaire ci-dessous, en choisissant trois ateliers sur les quatre proposés et à nous le retourner d'ici le **21 octobre 2019** par courriel en cliquant sur **ENVOYER**.

Nous vous remercions de votre intérêt pour cette journée et nous réjouissons d'ores et déjà des échanges fructueux auxquels elle donnera lieu.

Je participerai à la journée du 16 novembre 2019 «Processus de permis de construire dans le canton de Fribourg» à la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg.

Entité représentée
(Commune/Entreprise/Organisation)

.....

Nom Prénom

Fonction/profession

Langue ☐ Français ☐ Allemand

Email

Ateliers
(cocher les trois qui ont votre préférence):

- ☐ **Atelier A:** Formation et information en relation avec l'aménagement du territoire et les constructions
- ☐ **Atelier B:** Les règles de constructions cantonales et communales
- ☐ **Atelier C:** Processus de permis de construire, de la demande préalable à l'octroi du permis de construire
- ☐ **Atelier D:** Suivi et contrôle des travaux

ENVOYER